

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2015

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – Organisation du système d'information

A – Les relations de l'entreprise avec un fournisseur

1. **Indiquer si le bon de commande donne lieu à un enregistrement comptable. Justifier votre réponse.**

Le bon de commande représente l'engagement du client à acheter. Il ne donne pas lieu à un enregistrement comptable car aucun flux réel n'a encore eu lieu.

2. **Expliquer le rôle du bon de livraison dans le processus d'achat.**

Le bon de livraison accompagne souvent la facture et authentifie le flux physique. Il permet de vérifier que les articles livrés correspondent à la commande. Il doit être signé par le client. Il précède la facture qui, elle ne doit contenir que les articles livrés.

3. **Expliquer pourquoi la PAPETERIE DU LAC accorde une remise à AIRSOLHYDRO.**

Dans le cas présent, la remise est accordée par le fournisseur en raison de la fidélité d'AIRSOLHYDRO : il s'agit d'une réduction commerciale liée à la fidélité du client.

4. **Préciser la raison pour laquelle l'entreprise AIRSOLHYDRO a reçu une facture d'avoir en date du 10 octobre 2014.**

L'entreprise a reçu une facture d'avoir de son fournisseur, car elle a retourné des cartouches d'encre livrées et facturées qui n'étaient pas conformes à la commande (cf BL369)

5. **Indiquer le montant du chèque bancaire (n°4971213) adressé par AIRSOLHYDRO à la PAPETERIE DU LAC, le 31 octobre 2014.**

Le montant du chèque bancaire du 31/12/2014 = $229,42 - 36,55 = 197,87$

6. Comptabiliser dans les journaux concernés d'AIRSOLHYDRO, les documents de l'annexe 1 nécessitant un enregistrement (y compris le chèque n°4971213). Pour chacune des écritures, préciser le journal utilisé.

Journal des achats (HA) :

		03/10/14	
6064	Fournitures administratives	191,18	
44566	TVA déductible sur ABS	38,24	
401	Fournisseurs - Facture n° 1529 -		229,42
		10/10/14	
401	Fournisseurs	36,55	
6064	Fournitures administratives		30,46
44566	TVA déductible sur ABS - Avoir n°A1529 -		6,09

Journal de banque (BQ) :

		31/10/14	
401	Fournisseur	197,87	
512	Banque - Chèque n°4971213 à la Papeterie du Lac		197,87

B – Accès au PGI

1. Citer les utilisateurs du PGI en précisant pour chacun d'eux le ou les modules auquel(s) ils ont accès.

M. Masson a accès à l'ensemble des modules du fait de son statut de gérant,

M. Hadler a accès aux modules comptabilité, gestion des immobilisations et gestion des ressources humaines,

M. Zimmerman a accès au module production.

Accepter que le candidat cite les techniciens avec un accès au module production.

2. Préciser la manière selon laquelle la sécurité d'utilisation du nouveau PGI est assurée.

La sécurité est assurée grâce à la mise en place de compte utilisateur avec identifiant et mot de passe. Puis, en interne, l'administrateur du PGI a attribué des droits d'accès aux utilisateurs en fonction de leurs missions.

C – Gestion d'une panne

3. Lorsqu'un incident survient, citer les modules que consulte M. Zimmerman :

a) Pour déterminer le lieu de la panne

Le module production lui permet de localiser la panne.

b) Pour connaître la disponibilité des techniciens

Le module gestion des ressources humaines lui permet de connaître le planning, le technicien disponible et ayant la bonne qualification.

c) Pour contacter le fournisseur concerné.

Le module gestion des immobilisations lui permet de retrouver le panneau solaire défailant et de connaître lequel des 2 fournisseurs est concerné. Cela permettra de commander les pièces de rechange nécessaires.

DOSSIER 2 – Réalisation d'un investissement et son financement

1. Retrouver le montant de l'emprunt accordé par la banque.

Le montant de l'emprunt accordé s'élève à 216 500 €.

2. Proposer deux arguments à présenter à la banque afin qu'elle accepte de financer l'intégralité de l'investissement.

M. Masson va argumenter sur les points suivants :

- l'entreprise maîtrise parfaitement sa technologie.
- l'activité est sûre, le client unique EDF s'est engagé à lui acheter sa production d'électricité pendant 15 ans.
- l'investissement est donc peu risqué.

Accepter toute réponse cohérente.

3. Expliquer les opérations que traduisent chacune des écritures de l'annexe 2.

1^{ère} écriture : mise à disposition des fonds par la banque le 30 septembre 2014 sur le compte de l'entreprise,

2^{ème} écriture : paiement par prélèvement de la première trimestrialité de remboursement au 31 décembre 2014.

4. Présenter les incidences des écritures de l'annexe 2 sur la trésorerie et le résultat de l'entreprise.

- Sur la trésorerie : augmentation de 216 500 (mise à disposition des fonds) puis diminution de 4 685,67 (première trimestrialité).

- Sur le résultat : diminution de 1 948,50 (charge financière : l'intérêt)

5. Après les écritures de l'annexe 2 :

- **indiquer le solde du compte 164 – Emprunt auprès des établissements de crédit, au 31 décembre 2014.** Compte 164 emprunt = 216 500 – 2 737,17 = 213 762,83
- **citer le document de synthèse dans lequel apparaîtra ce montant et où il figurera.** Ce montant apparaît au passif du bilan (annexe 4)
- **donner la signification de ce montant.** Il s'agit du capital restant dû au 31/12/2014.
-

6. Enregistrer au journal des opérations diverses, l'acquisition des panneaux solaires (annexe 3).

01/10/14			
215	Installations techniques – Panneaux solaires	216 500,00	
44562	TVA déductible sur immobilisations	43 300,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		259 800,00
	- Facture n°24646 Tecksoleil		

7. Calculer les dotations aux amortissements des panneaux solaires pour l'année 2014.

Dotation des panneaux solaires = $216\,500 / 5 * 3 / 12 = 10\,825$ €

8. Enregistrer au journal des opérations diverses, la dotation aux amortissements au 31 décembre 2014.

31/12/14			
681	Dotation aux amortissements	10 825,00	
2815	Amortissement panneaux solaires		10 825,00
	Selon tableau des amortissements		

9. Expliquer pourquoi l'enregistrement de la dotation aux amortissements permet de respecter le principe comptable d'indépendance des exercices.

Les immobilisations font partie de l'actif de l'entreprise, leur utilisation se traduit par une consommation d'avantages économiques. De ce fait, la dotation aux amortissements permet de rattacher à chaque exercice, le montant de charges le concernant (pas de transfert sur les années futures).

DOSSIER 3 – Analyse de l'équilibre financier et de la performance

A – Analyse du bilan

1. Compléter le bilan fonctionnel au 31 décembre 2014 (annexe A à rendre avec la copie).

ANNEXE A – (à rendre avec la copie)

ACTIF	montant	PASSIF	montant
EMPLOIS STABLES	785 600	RESSOURCES STABLES 815000 + 61239 + 213763	1 090 002
ACTIF CIRCULANT 43900 + 1529	45 429	DETTES CIRCULANTES 38400 + 56900 + 35906 + 890 + 629	132 725
TRESORERIE ACTIVE 124600 + 267098	391 698	TRESORERIE PASSIVE	0
TOTAL	1 222 727	TOTAL	1 222 727

2. Calculer le Fonds de Roulement Net Global (FRNG), le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et la Trésorerie Nette (TN), (annexe B à rendre avec la copie).

ANNEXE B – (à rendre avec la copie)

INDICATEURS	JUSTIFICATION DES CALCULS DE 2014	2014	2013
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	1 090 002 – 785 600 =	304 402	170 708
BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT (BFR)	45 429 – 132 725 =	- 87 296	- 15 908
TRESORERIE NETTE (TN)	391 698 – 0 =	391 698	154 800

3. Rédiger un commentaire sur l'évolution de la situation financière de l'entreprise AIRSOLHYDRO.

Les immobilisations sont correctement financées par les emplois stables (FRNG>0). De plus, le FRNG est important et a augmenté de 78 % entre 2013 et 2014 ce qui permet à l'entreprise de financer une partie de ses futurs investissements.

Le BFR est négatif ce qui signifie que l'entreprise ne génère pas un besoin de financement mais un flux positif de trésorerie : l'entreprise n'a pas de stock et son unique client EDF paie ses factures au comptant donc elle n'a pas à financer les décalages entre les encaissements et les décaissements. Au contraire, son activité génère de la trésorerie.

Enfin, la trésorerie nette augmente de 153% et est très élevée ce qui permet à l'entreprise de placer son excédent de trésorerie en VMP et de pouvoir autofinancer ses futurs investissements.

Globalement, l'évolution financière de l'entreprise AIRSOLHYDRO est très positive et lui permettrait de rembourser par anticipation un emprunt ou d'autofinancer un nouveau projet.

4. Proposer, en argumentant, le mode de financement le mieux adapté afin de financer l'acquisition de la centrale hydroélectrique.

M. Masson pourra autofinancer une partie de son investissement de 800 000 €. En effet, ses disponibilités s'élèvent à 391 698 €. De plus, la banque peut financer jusqu'à 80 % de l'investissement soit 640 000 €. Le gérant a tout intérêt à accepter un emprunt de 80 % du montant de l'investissement eu égard à l'attractivité du taux (3%).

Ce taux d'intérêt devra être comparé au taux de rentabilité économique afin de déterminer un éventuel effet de levier.

Accepter toute argumentation cohérente

B – Projet d'affectation du résultat

1. Indiquer ce que représentent le report à nouveau débiteur et le report à nouveau créditeur figurant sur le deuxième projet d'affectation du résultat. (projet B)

Le report à nouveau débiteur de 25 800 euros représente les pertes passées qui ont été reportées par l'assemblée générale à l'issue des exercices précédents. Le report à nouveau créditeur de 410 € représente la fraction du bénéfice distribuable non affectée dans le projet B.

2. Retrouver le calcul de la dotation à la réserve légale de l'annexe 5.

$(\text{Bénéfice net 2013} - \text{RAN débiteur}) * 5 \% = (160\ 800 - 25\ 800) * 5 \% = 6\ 750\ \text{€}$

Non exigé :

*Vérification de la limite : $10 \% \text{ du capital} = 680\ 000 * 10 \% = 68\ 000\ \text{€}$; Réserve légale 2012 = 0*

Limite non, atteinte d'où une dotation de 6 750 €

3. Expliquer l'objectif de chacun des projets d'affectation du résultat (A et B) et indiquer le ou les bénéficiaires.

Objectif projet A : le bénéfice distribuable est affecté en réserve facultative, ce qui conduit à augmenter les capitaux propres de l'entreprise lui permettant de financer de nouveaux investissements. Ce projet permet à l'entreprise de se développer et ainsi de favoriser une rentabilité plus élevée, mais à plus long terme, pour les actionnaires.

Objectif projet B : le bénéfice distribuable est distribué aux associés sous forme de dividendes. Ce projet permet de satisfaire les associés à court terme mais ne permet pas à l'entreprise de renforcer ses capitaux propres dans l'immédiat. Mais les associés seront satisfaits et susceptibles de répondre favorablement à une future augmentation de capital. Cela renforcerait, de façon plus pérenne, les capitaux propres de l'entreprise, sans avoir à faire appel à des financeurs extérieurs (banques ou nouveaux actionnaires). L'entreprise conserverait ainsi les orientations actuelles en confortant son autonomie.

4. Selon vous, quel projet M. Masson doit-il privilégier ?

M. Masson doit privilégier la solution A car la mise en réserve d'une grande partie du bénéfice lui permettra d'autofinancer ses investissements.

Accepter tout argument cohérent, y compris le choix de la solution B. En effet, le fait de maintenir la confiance des associés au travers d'une distribution de dividendes, peut faciliter l'adhésion des associés actuels à une future augmentation de capital.

DEUXIÈME PARTIE

Une entreprise disposant d'importants excédents de trésorerie, peut-elle néanmoins choisir de financer certains de ses investissements par emprunt ?

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

N° candidat :		TI	I	S	TS
L'élève doit être capable :					
1	De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
2	D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes				
3	De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				
Appréciation à reporter sur la copie :				Note	/

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Programme de première Sciences de Gestion :

- *La recherche de l'amélioration de la performance comporte-t-elle des risques ?*

Programme terminale gestion finance :

- *Pourquoi la structure financière de l'entreprise doit-elle être équilibrée ?*
- *Faut-il s'endetter ?*
- *Qu'est-ce qu'une entreprise performante ?*
- *Comment gérer la trésorerie pour faire face à ces engagements ?*

Éléments de corrigé

On n'attend pas de formalisme particulier dans la production du candidat.

On attend des candidats des références à des situations tirées du contexte de la partie 1 et d'autres contextes issus de leur culture personnelle (étude, projet...).

Les conditions de transfert sont l'objet de la réponse attendue, elles ne font donc pas l'objet d'un développement spécifique dans les pistes qui suivent.

Tout investissement demande un financement. Dans de nombreux cas les entreprises font appel à un financement par emprunt bancaire, même si elles disposent d'une trésorerie excédentaire. Les raisons de ce choix peuvent s'expliquer selon les pistes de réflexion suivantes :

Dans le cas de l'entreprise AIRSOLHYDRO :

- L'entreprise a une activité peu risquée dans le sens où elle maîtrise sa technologie et où son client unique EDF lui assure des débouchés à long terme. La banque accepte de financer facilement des projets peu risqués.
- L'entreprise a fait le choix de préserver sa trésorerie pour pouvoir faire face à des investissements futurs plus risqués que la banque sera moins disposée à financer
- Elle préserve sa capacité d'endettement pour des projets futurs.
- Recherche d'un effet de levier lorsque le taux d'intérêt est particulièrement bas. Si taux de rentabilité économique > taux d'intérêt, l'entreprise doit saisir cette opportunité
- Le financement de l'investissement dans la centrale hydroélectrique sera mixte. Le gérant doit faire un arbitrage entre la part de l'autofinancement et celle de l'emprunt bancaire (jusqu'à 80 %).
- Elle peut placer ses excédents de trésorerie dans des produits financiers qui peuvent lui assurer des revenus (cf les VMP de AIRSOLHYDRO au bilan)

Cas général :

- En empruntant, l'entreprise préserve sa trésorerie et va ainsi pouvoir satisfaire les intérêts des parties prenantes : mécénat, hausse de salaire, dividendes...
- Le fait de ne préserver sa capacité endettement permet d'accroître la performance financière de l'entreprise.
- Les enjeux ne sont pas les mêmes dans les grandes entreprise qui ont plus de facilité à obtenir des emprunts que des PME (surtout en période de crise). Les entreprises qui ont une activité pour laquelle la demande est assurée (monopole, forte attractivité) pourront obtenir plus facilement des financements.

Le candidat peut évoquer certaines limites pour le recours à l'emprunt : coût de l'emprunt (intérêts), maîtrise du taux d'endettement et de l'indépendance financière.